

Mission d'étude en Flandres à propos des « émissions infrastructurelles et opérationnelles de la navigation intérieure »

Cadre

En Flandres, dans le cadre du Flanders Inland Shipping Network (FISN), une convention de navigation intérieure à 3 E a été établie (Écologique – Économique - Économe en énergie) avec un plan d'action adapté aux 3 E pour la navigation intérieure. Les objectifs sont notamment que la navigation intérieure devra pouvoir se profiler pour 2020 comme le mode de transport le plus durable et les émissions de particules fines CO et No des navires de navigation intérieure doivent être considérablement réduites.

En exécution de l'accord 3E de la navigation intérieure, Waterwegen en Zeekanaal NV a lancé une mission d'étude qui sera réalisée par l'université flamande de Bruxelles.

Étude

Concrètement, l'étude contient 5 volets :

1. L'étude de la littérature
2. Le calcul des émissions opérationnelles
3. Le calcul des émissions infrastructurelles
4. La comparaison des outils existants de mesure de l'empreinte écologique ou carbone.
5. Décision et recommandations

Dans le premier volet, l'accent est mis sur la collecte et l'évaluation des connaissances académiques et des chiffres concernant les émissions de la navigation intérieure, la collecte des données de la flotte de navires intérieurs actuelle et attendue et de l'infrastructure relative à la navigation intérieure. D'autre part, des lacunes ont été identifiées et comblées.

Dans le second volet, c'est surtout le calcul des émissions opérationnelles qui est abordé. L'infrastructure génère également des émissions opérationnelles comme dans le cas des écluses. Dans cette phase, la méthodologie sera également envisagée.

Dans le troisième volet, le calcul des émissions infrastructurelles sera abordé. Les émissions de la construction, l'entretien et la démolition de tant l'infrastructure de transport que les moyens de transport en font partie.

Dans le quatrième volet, on insistera sur la comparaison avec les outils d'empreinte environnementale ou carbone.

Au niveau de l'échelle, le travail s'effectuera principalement au niveau des Flandres. Le résultat final est attendu au printemps 2012.
